



UNIVERSITÉ CHRÉTIENNE DE LA COMMUNAUTÉ DE CAÏMAN

A-Historique de l'UCCC

L'Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC) n'est qu'une branche d'une œuvre beaucoup plus grande dénommée «*Unité Chrétienne Internationale*(UCI)». Celle-ci, «l'UCI», a pris naissance en 2005 lorsque le pasteur Louimachus Mompremier, sa femme Christie De Boer, accompagnés de leurs filles Rithana et Kerlande, ont pris la décision de venir résider en Haïti et de s'établir à Caïman, cette petite localité rurale de la commune de Pignon, dans le Nord du pays. Ce fut, en vérité, une année de grâce pour cette communauté qui, depuis lors, ne cesse de progresser dans un processus de développement continu.

Elle est donc une **société individuelle** et est représentée par Pasteur Louimachus MOMPRIER, Fondateur.

L'Unité Chrétienne Internationale (UCI) tire son origine de la Bible, plus précisément de la lettre de l'apôtre Paul exhortant les Éphésiens à demeurer dans l'unité de l'Esprit. Il n'y a qu'un *seul corps et un seul esprit, une seule espérance, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de nous tous* (Éph. 4, 3-6) : un message qui nous pousse tous à nous entraider dans l'union et la paix. L'UCI n'est donc avant tout qu'une mission chrétienne ayant pour vocation *d'évangéliser* et de *servir*.

Elle a donc une double mission à la fois spirituelle et temporelle. Sa mission d'évangélisation porte l'UCI à se lancer dans la formation de *pasteurs* compétents et capables d'éduquer chrétiennement le peuple de Dieu, tandis que sa mission temporelle la conduit à se lancer dans la création de toutes sortes d'œuvres de développement comme des Écoles primaires et secondaires, des écoles techniques de formation professionnelle, des cliniques médicales et hôpitaux, des Universités, entre autres.

Quant à L'Université de la Communauté Chrétienne de Caïman (UCCC), elle a une double mission : celle de *former* et de *servir*.

Elle a en ce sens une vision intégrale de l'homme qui est conçu non pas comme un simple corps matériel ni une simple âme spirituelle, mais comme un corps animé ou une âme incarnée, c'est-à-dire comme un *tout inséparable* dont le *développement* et le *salut* doivent être envisagés simultanément de manière globale et holistique. Tout cela veut dire quoi au fond? Tout cela signifie que l'homme est un être à la fois *complexe*, tout en étant foncièrement *un*; c'est un être aux dimensions humaines multiples : à la fois physique, biochimique, psychologique, sociologique, économique, anthropologique, politique, culturelle, philosophique, religieuse, théologique, entre autres. Par l'esprit et la pensée, il peut appréhender les objets purement *intelligibles*, tout comme par les sens il peut connaître les objets seulement *sensibles*. L'UCCC vise donc la formation intégrale de l'homme intégral. Elle compte former ainsi des Cadres compétents appelés à servir aussi bien leur communauté locale, que la communauté nationale et internationale. Cette éducation globale de l'homme intégral s'applique en premier par et dans la formation académique. L'UCCC veut donner une formation à la fois théorique et pratique. Elle ne vise pas seulement de donner des diplômes, mais des diplômes qui débouchent directement sur le marché du travail. C'est pourquoi, elle vise une formation en même temps théorique et pratique : formation théorique qui inculque les connaissances scientifiques; formation pratique qui programme en même temps des stages d'application dans les entreprises susceptibles de fournir du travail aux diplômés pendant ou à la fin de leurs études.

TITRE I DISPOSITIONS GENERALES

Article 1.- Nature de l'Université

L'Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC) est une institution privée d'intérêt public, à but non lucratif. D'une clientèle étudiante diversifiée, elle s'intéresse particulièrement aux problématiques issues des milieux populaires défavorisés.

Article 2.-Objet de l'Université

L'Université Chrétienne de la Communauté de Caïman a pour objet l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche et le service à la collectivité.

Article 3.-Unités d'enseignement.

L'Université Chrétienne de la Communauté de Caïman comprend les facultés, écoles, instituts, ou autres unités d'enseignements.

Articles 4.-Grades conférés par l'Université

L'Université Chrétienne de la Communauté de Caïman confère les grades de licencié(e) et de docteur en médecine.

TITRE II LA DIRECTION DE L'UNIVERSITE

Le Recteur

Article 5-Pouvoirs généraux

Sans préjudice des pouvoirs dévolus par l'Acte Constitutif ou les statuts à l'Université, le Recteur préside au bon fonctionnement et au développement de l'Université, notamment au plan de l'enseignement et de la recherche. Il est investi à cette fin d'une autorité personnelle étendue qui a préséance sur celle de tout cadre dans l'Université et qui lui accorde droit de suppléance pour tout poste non régulièrement occupé ou pour toute fonction inadéquatement exercée.

Article 6-Fonctions et pouvoirs spécifiques

Le Recteur

- a)- doit, d'une façon générale, veiller à la bonne administration académique de l'Université, réclamant et obtenant à cette fin de la part des personnes ou organismes appropriés, les études et rapports qui relèvent de leur compétence ;
- b)- peut saisir tout organisme de l'Université de toute question relevant de la compétence de tel organisme et le présider, dans les limites prévues par l'Acte Constitutif et les Statuts, s'il le juge à propos ;
- c)- représente l'Université et prononce ou autorise les déclarations faites officiellement au nom de l'Université;

d)- établit ou assure les relations de l'Université avec les pouvoirs publics ou les organismes qui en relèvent notamment au ministère responsable de l'enseignement universitaire, ainsi qu'avec tout organisme public ou privé, dans les meilleurs intérêts de l'Université;

e)- coordonne le travail des Vice-recteurs ;

k)- exerce par lui-même ou par les personnes qu'il délègue à cette fin les pouvoirs et fonctions des Vice-recteurs, des Doyens, des Directeurs d'écoles, d'instituts ou de toute personne relevant directement de son autorité lorsque de tels postes sont vacants ou que leur titulaire est absent ou incapable d'agir ;

l)- assure la mise en marche et le fonctionnement des procédés prévus pour la nomination des Vice-recteurs, des Doyens, des Directeurs d'écoles ou d'instituts et des autres cadres majeurs de l'Université;

m) dirige le personnel et les services relevant directement de son cabinet ;

n)- signe avec les autres personnes désignées à cette fin, les diplômes et certificats délivrés par l'Université;

o)- siège dans les assemblées de n'importe quelle faculté, avec voix délibérative et quand il y prend part, les préside.

Section III : Les Vice-recteurs

Article 7.- Fonctions

Les Vice-recteurs assistent le Recteur d'une façon générale dans la direction de l'Université et assument respectivement, sous son autorité immédiate, la responsabilité des secteurs particuliers pour lesquels ils ont été nommés.

Section IV : Le Secrétaire Général

Article 8.- Fonctions

Le Secrétaire Général a la garde du sceau et des documents officiels de l'Université et agit comme secrétaire des organismes de direction de l'Université. Sous l'autorité immédiate du Recteur, le Secrétaire Général :

a)- assiste le Recteur ;

b)- joue le rôle de secrétaire, rédige les procès-verbaux et les communique à qui de droit ; rédige tous les écrits que requiert l'application des statuts ;

c)- signe avec d'autres personnes désignées à cette fin les diplômes délivrés par l'Université, les extraits de registre, les actes ou autres documents officiels de l'Université et y appose le sceau au besoin ;

d)- surveille l'usage du sceau, des sigles et symboles et du nom de l'Université, notamment dans les publications ;

e)- supervise le traitement des questions d'ordre juridique ;

f)- assure la rédaction définitive et la diffusion des décisions, déclarations et règlements des organismes de direction de l'Université, ainsi que la publication des annuaires et des rapports annuels de l'Université;

g)- surveille et assure la conservation et la circulation des documents et des dossiers appartenant à l'Université, et constitue les archives de l'Université.

TITRE III-LES FACULTES ET DEPARTEMENTS

LA FACULTE

Section 5- Dispositions Générales

Article 9.- Définition

Une faculté est une unité pédagogique et administrative responsable de l'enseignement, de la recherche et du service à la communauté dans un champ d'études ou un ensemble de disciplines connexes. Elle est composée de départements.

Article 10.- Direction

Chaque faculté est présidée par un Doyen (Coordonnateur) qui est assisté d'un ou des Vice-doyens (Assistant-Coordonnateur) et d'un secrétaire de faculté.

Article 11.- Composition

Le Conseil de faculté se compose des membres suivants : le doyen, les Vice-doyens et le secrétaire qui y siègent d'office ; il comprend aussi des directeurs de département, des professeurs.

Section 6- Le Personnel de Direction

Article 12.- Le Doyen

12.1.- Fonctions

Le Doyen a pour fonction , sous l'autorité du Recteur, de :

- a)- voir à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'à la bonne administration de la faculté;
- b)- faire parvenir au Recteur, par l'intermédiaire du Secrétaire général ou du Secrétaire de faculté, copie des procès-verbaux de chacune des réunions de faculté et fournir personnellement, au besoin, les explications jugées nécessaires ;
- c)- assurer l'exécution dans sa faculté, des ordres des autorités supérieures ;
- d)- signer, avec les autres personnes désignées à cette fin, les diplômes des grades académiques de sa faculté;

Article 13.- Vice-doyen

13.1.- Fonctions

Le **Vice-doyen**

- a)- assiste le Doyen
- b)- peut convoquer et présider le Conseil de faculté en l'absence du Doyen
- c)- présider aux examens, en l'absence du Doyen ou à sa demande.

Article 14.- Secrétaire

Article 14.1.- Fonctions

Le Secrétaire :

- a)- tient les registres de sa faculté
- b)- rédige et conserve les procès-verbaux des assemblées du Conseil de Faculté
- c)- voit à ce que soit dressée chaque année la liste des professeurs et des étudiants de sa faculté, en notant les fonctions des uns et les promotions des autres aux divers grades ;
- d)- voit à ce que soient consignées pour chaque étudiant, les notes de conduite, d'assiduité aux cours, de progrès scolaire, de succès aux examens ;
- e)- transmet au Secrétaire général les rapports requis par ce dernier.

Section 7- LE DEPARTEMENT-

Article 15.- Définition

15.1.- Le département est une cellule pédagogique et administrative qui, à l'intérieur et sous l'autorité d'une faculté, est responsable d'un secteur particulier de l'enseignement et de la recherche. Il regroupe les spécialistes d'une même discipline ou de disciplines connexes, dans le but de mieux assurer le progrès constant de la science et de l'enseignement à l'Université

15.2.- Il n'y a dans l'Université qu'un seul département pour une même discipline.

Article 16.- Rôle

Un département est un organisme consultatif au service immédiat de sa faculté et, par l'intermédiaire du Doyen, de celle-ci au service de toute l'Université.

Section 8- La Direction

Article 17.- Directeur

Dans chaque département l'un des membres remplit la fonction de directeur.

Article 18.- Fonctions

Sous l'autorité du Doyen et toujours en plein accord avec lui, le Directeur de département :

- a)- œuvre à promouvoir le recrutement des professeurs et des étudiants de sa faculté;
- b)- prépare des programmes d'études pour tout l'enseignement qui relève de son département ;
- c)- s'assure de la qualité des examens en dirigeant la préparation des questionnaires et la correction des copies, et en constituant des jurys compétents ;

- d)- s'informe de l'enseignement qui se donne dans son département, des travaux qui s'y font, des difficultés qu'on y éprouve, des succès qu'on obtient ;
- e)- stimule et coordonne la recherche, encourage les publications et la participation aux travaux des sociétés savantes ;
- f)- voit à ce que son département dispose du matériel didactique nécessaire et spécialement à ce que la bibliothèque soit convenablement pourvue d'ouvrages en sa spécialité
- g)- transmet aux professeurs de son département les directives du Doyen, du Directeur d'école et du Conseil de faculté ;

Section 9- Le Personnel d'Enseignement et de Recherche

Article 19.-

Les activités d'enseignement et de recherche sont réalisées par des hommes et des femmes engagés par l'Université et qui forment le personnel enseignant et chercheur.

Article 20.-

Le personnel d'enseignement et de recherche comprend les professeurs, les chargés de cours ou de recherche et les auxiliaires d'enseignement et/ou de recherche.

Article 21.-

Les professeurs sont les personnes qui travaillent comme tels à l'Université dans l'enseignement et/ou la recherche. Ils peuvent être à temps plein ou à mi-temps d'une part, à titre temporaire ou à titre permanent d'autre part. Ils détiennent au minimum le grade de maîtrise (M Sc, M A) ou l'équivalent.

Préambule

L'UCCC est une université très originale en son genre : originale par sa conception holistique de l'homme et de l'éducation; originale par sa vision décentralisée de l'enseignement universitaire; originale par sa mission évangélique de témoignage de la Vérité de Jésus-Christ.

1^e-Par sa conception holistique de l'homme et de l'éducation, l'UCCC voit l'homme comme un *tout indivisible* qui ne peut être ni expliqué ni éduqué selon ses seules

composantes (physique, physiologique, psychique, spirituelle) considérées isolément, ni être considéré séparément en dehors du système environnemental global où il évolue.

2^e–Par sa vision décentralisée de l’enseignement universitaire, l’UCCC innove en déplaçant l’enseignement universitaire de la Capitale vers la Province, de la ville vers la campagne. Désormais, ce n’est plus le paysan qui se déplace de ses terres naturelles vers la promiscuité de la ville artificielle pour recevoir la science, mais c’est la formation scientifique qui se déplace vers le pays réel, vers le pays profond, vers la terre natale du paysan.

3^e–Enfin, par sa mission évangélique, L’UCCC se propose de propager la Bonne Nouvelle Chrétienne de la campagne vers l’ensemble du Pays à partir de sa Faculté de Théologie qui donne une solide formation en christianité.

L’Université de la Communauté Chrétienne de Caïman est jeune. Elle vient à peine d’ouvrir ses portes en octobre 2012 avec une **année propédeutique**. Mais elle compte s’enrichir progressivement en ouvrant des Facultés en **Sciences normatives** (Théologie, Philosophie, Éthique et Droit), en Sciences **humaines et sociales** (sociologie, psychologie, ethnologie, éducation, communication sociale), en **Langues vivantes** (Espagnol, Français, Anglais), en **Sciences administratives** (gestion, administration, comptabilité), en **Sciences informatiques**, en **Sciences pures et appliquées** (mathématiques, physique, chimie, biologie, médecine, agronomie, sciences infirmières), en Sport et Arts.

Pour l’année académique 2013-2014, l’UCCC envisage d’ajouter à l’année propédeutique les Facultés de : **Théologie et Philosophie, Communication sociale, Agronomie, Médecine**. Pour l’instant un programme académique partiel est établi; mais l’UCCC compte présenter progressivement un programme complet d’études.

Étudier au campus de l’UCCC, c’est avoir la chance exceptionnelle de vivre au milieu d’une riche nature verdoyante et luxuriante.

Les études de premier cycle de l’UCCC

Les études de premier cycle à l'UCCC donnent droit à une licence. Pour avoir droit à la licence, il faut, d'une part, réussir 120 crédits de cours et d'autre part, présenter et soutenir un mémoire de sortie de 60 à 100 pages.

L'année propédeutique dont les cours ne sont pas crédités, est une année préparatoire aux études de premier cycle.

La principale condition d'admissibilité à un programme de premier cycle à l'UCCC, c'est d'une part le diplôme terminal de fin d'études secondaires : le Bac 2, et d'autre part la réussite de l'année propédeutique. L'étudiant(e) qui a déjà réussi une première année dans une autre université, peut avoir directement accès à un programme de premier cycle à l'UCCC, après avoir passé le test d'entrée avec succès.

Répartition des cours de l'année propédeutique

L'année propédeutique, c'est l'année de mise à niveau; c'est une année d'enseignement préparatoire en vue des études postérieures plus avancées. C'est l'année obligatoire du tronc commun où les étudiant(e)s doivent prendre au moins 12 de tous les cours décrits ci-dessous. Ce sont des cours de 45 heures chacun. Ces cours ne sont pas crédités. La note de passage est de 65 sur 100. L'étudiant qui n'obtient pas sa moyenne de 65% est renvoyé à la fin de l'année. Pour les matières de **base** (Français, Physique, Chimie, Biologie), l'étudiant(e) doit obtenir au moins 70% pour avoir accès à certaines Facultés comme la Médecine et l'Agronomie.

Voici la répartition des cours par semestre :

La liste des cours de l'année préparatoire

1. Introduction à la philosophie
2. Introduction aux sciences humaines et sociales
3. Introduction à la bible
4. Connaissance de base du Français fondamental (90 heures)

5. Konnesans gramè fondalnatal lang ayisyen an (90 heures)
6. Initiation à l'informatique (90 heures)
7. Mathématiques (90 heures)
8. Initiation à la recherche scientifique
9. Biologie
10. Introduction à l'étude du droit
11. Introduction à l'économie
12. Introduction à la sociologie
13. Introduction à la psychologie
14. Introduction à l'anthropologie
15. Statistique appliquée aux sciences humaines et sociales
16. Physique
17. Chimie

Description des cours de l'année préparatoire

Introduction à la philosophie

Qu'est-ce que la philosophie (cf. Heidegger et Cie)? Être philosophe selon Kant, Marx, Husserl. L'interrogation sur le sens des choses et de l'existence constitue le fondement de la recherche philosophique. ? L'apparition et l'évolution des diverses manifestations de la pensée philosophique. La philosophie comme élaboration consciente et critique de l'expérience, comme approche théorétique (métaphysique) de la réalité et comme un tout unitaire et articulé de disciplines spécialisées. Statut épistémologique de la philosophie, son rapport avec les différentes disciplines scientifiques et la théologie. La philosophie chrétienne. La philosophie actuelle. Être philosophe aujourd'hui.

Introduction aux sciences humaines et sociales

Ce cours vise à amener les étudiant(e)s à une étude critique et comparative des sciences : sciences pures, sciences normatives, sciences de la nature, sciences humaines et sociales; à faire une analyse comparative de leur objet spécifique, de leur contenu et méthode.

Contenu du cours : 1^e- L'Être et les êtres; 2^e- Définition et objet de la Science; 3^e- La classification des sciences (définition et concepts fondamentaux); 4^e- La classification des sciences humaines et sociales; 5^e- Objet et champ d'étude de l'anthropologie; 6^e- Objet et champ d'étude de la psychologie; 7^e- Objet et champ d'étude de la sociologie; 8^e- Les grands courants de pensée en sciences humaines et sociales : le Positivisme, le Rationalisme, l'Empirisme, le Structuralisme, le Systémisme, le Matérialisme dialectique.

Introduction à la bible

Histoire de la Bible, sa valeur critique. La notion biblique de **révélation** : la *révélation* dans l'Ancien Testament : Dieu se révèle dans l'histoire d'un peuple; la *révélation* dans le Nouveau Testament : Le Père se révèle en son fils Jésus de Nazareth). La théologie de la révélation aujourd'hui. **L'inspiration** des Saintes Écritures. Les livres inspirés de la Bible (origine et auteurs). Les mythes de la Bible. La lecture critique de la Bible par la méthode historico-critique. La Bible comme Parole de Dieu entrelacée dans la parole humaine (parole de Dieu écrite par des hommes). La Puissante Vérité biblique : Jésus le Christ.

Connaissance de base du français fondamental

A leur entrée en première année universitaire, ce qui manque aux étudiant(e)s, ce n'est pas une question de littérature ou de style, mais c'est plutôt une bonne maîtrise de la langue française dont une connaissance approfondie est nécessaire pour leur

réussite dans une société aussi multiculturelle que la société mondiale actuelle. Il leur manque avant tout ces trois éléments : 1^e- Étudier de manière approfondie la **grammaire française**; 2^e- Maîtriser de manière approfondie **l'analyse grammaticale et logique**. 3^e- Maîtriser l'art de **conjuguer** les verbes. Ces trois phases de l'étude du français peuvent se faire en deux cours de 45 heures chacun : connaissance du français 1 et 2. Allons au cours No 2 pour voir la description générale de ces cours.

Initiation à l'informatique

L'informatique est la science qui a pour objet le traitement automatique de l'information: textes, nombres, images, sons, et vidéos. L'outil utilisé pour traiter l'information de manière automatique s'appelle un ordinateur. Ceci est conçu pour réaliser des opérations informatiques, il peut calculer, mémoriser et communiquer. Aujourd'hui l'informatique est devenue une compétence obligée dans toutes les professions. Ce cours d'initiation à l'informatique couvrira les sujets qui suivent :

I. COMPRENDRE L'ORDINATEUR

- Les principaux composants d'un ordinateur
- système d'exploitation Windows
- Démarrer Les outils ou programmes
- Apprendre à manipuler l'ordinateur
- Numérisation: caméra numérique, scanner, et autres

II. UTILISER L'INTERNET

- III.*
- S'informer, se documenter et communiquer via Internet
 - Saisir une adresse internet et naviguer dans un site.
 - Utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.
 - Envoyer et recevoir un message/web mail et OUTLOOK.
 - Joindre un fichier à un message à envoyer.
 - Lire des fichiers de PDF et d'autres formats

- Organiser sa boîte électronique
- Se connecter et faire des ami(e)s

III- FAIRE DU TRAITEMENT DE TEXTES/PUBLICATION

- **Introduction au traitement de textes avec WORD**

IV-MANIPULER DES NOMBRES

- Manipuler les nombres avec Excel

V-MANIPULER DES SONS

- Outils pour jouer et créer des sons en informatique

VI- MANIPULER DES IMAGES ET VIDEOS

- Outils pour jouer et créer des images et vidéos en informatique

VII - FAIRE DES PRESENTATIONS

- Combiner textes, images, sons, et vidéos pour créer des présentations en Powerpoint

Introduction à la statistique appliquée aux sciences humaines

Ce cours vise d'abord à faire acquérir aux étudiant(e)s une connaissance de base en statistique générale, en statistique descriptive et différentielle : les notions d'échelle de mesure, de mesures de tendance centrale et de dispersion, de test d'hypothèse, de probabilité, de technique d'échantillonnage, etc.; mais ce cours vise aussi à initier les étudiant(e)s aux banques informatisées de données statistiques. Il introduit aussi les étudiant(e)s aux stratégies de cueillette et d'analyse des données. Ce même cours doit initier les étudiant(e)s à un logiciel de traitement des données.

Initiation à la recherche scientifique et philosophique

La notion de science. Les notions de scientifique, de recherche scientifique et *d'esprit scientifique*. Les différentes étapes du travail de recherche scientifique : l'observation, le questionnement, le raisonnement, l'expérimentation. Les notions d'objectivité, de subjectivité, d'honnêteté et d'ouverture d'esprit.

La recherche documentaire : la diversité des sources de référence (dictionnaires, encyclopédie, répertoires bibliographiques, etc.). La recherche sur le terrain (les différentes techniques de collectes des données). Initiation à l'utilisation de l'informatique pour la cueillette des données, pour consulter les bibliothèques, pour la recherche en ligne et la gestion des bibliographies et des données. Quelques sites de recherche scientifique.

Exercices pratiques de lecture, d'interprétation et de commentaire critique de textes. Présentation d'exercices écrits et d'exposé oral (les techniques d'écriture et d'exposé oral en public).

Introduction à l'étude du droit

1^e- Étude du phénomène juridique : la notion de droit, les sources et catégories du droit; la dimension spatiale et temporelle du phénomène juridique (évolution de la pensée juridique à travers l'espace et le temps : Platon, Aristote, Hobbes, Kant, la pensée juridique de la Bible, etc.) ; 2^e- Les règles, les techniques et les acteurs juridiques; 3^e- Action et moyens juridiques : classification des droits et des biens; notion et diversité des institutions juridiques; les actes juridiques. 4^e- Le juge : les institutions judiciaires haïtiennes (l'organisation juridictionnelle haïtienne); l'organisation du droit international. Le déroulement d'un procès en droit haïtien.

Introduction à l'économie

Objectif de ce cours : Initier l'étudiant à la vie économique. Le familiariser avec la science et les politiques économiques. Lui apprendre à formuler un jugement critique et à réagir sur les réalités et problèmes économiques qui l'entourent.

Qu'est-ce que la science économique? Fondement et définition (une vue d'ensemble). Objet et méthode de la science économique. La notion de microéconomie et de

macroéconomie. La production économique, la croissance économique, la politique économique, l'échange. La loi de l'offre et la demande. Les notions de PIB, de déficit budgétaire, de chômage, d'inflation et de faillite économique. Les notions de monnaie, de banques, de taux d'intérêt, de politique budgétaire, de politique monétaire, de création de la monnaie par la banque, d'emploi, de salaire, de commerce, de syndicat. Qu'est-ce que le développement et le sous-développement, en termes économiques et en termes humains?

Introduction à la sociologie

Qu'est-ce qu'une société et qu'est-ce que la sociologie? Origine, objet et méthodes de la sociologie. Les concepts fondamentaux; les théories de la sociologie (Durkheim, Comte, Weber, Marx).

Les notions de culture, Acculturation, Socialisation, Aliénation et Identité haïtienne. La société haïtienne. Les rapports antagoniques des classes sociales. La structure sociale, l'action sociale, le changement social.

Introduction à la psychologie

Naissance et développement de la psychologie. Objet et méthodes de la psychologie. Ses rapports avec les autres sciences humaines et sociales. Les différentes branches de la psychologie. La psychologie expérimentale. Théories de la psychologie et théories de la personnalité. Le développement de la personne humaine. Le comportement humain. Théorie de la perception, de la motivation, de la conscience.

Introduction à l'anthropologie

Les différentes branches de l'anthropologie. Ethnologie et anthropologie. Concepts fondamentaux, objet et méthodes de l'anthropologie. Notions sur l'anthropologie économique et politique. Les courants de pensée ethnologique : l'évolutionnisme de Darwin, le diffusionnisme de Franz Boas, le culturalisme de Linton et Benedict, le fonctionnalisme de M. Mead, le structuralisme de Lévi-Strauss. L'Ethnologie haïtienne avec Jean Price-Mars. La pensée de Price-Mars et de Jacques Roumain (lire, commenter et résumer ces deux livres : *Ainsi Parla l'oncle* et *Gouverneur de la Rosée*).

N.B. La description des cours de Math, Physique, Chimie et Biologie, est laissée à la discrétion des professeurs spécialistes en la matière.

Licence en Théologie

Scolarité

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

La Faculté des Sciences normatives offre ce programme à l'intention de toutes les personnes qui veulent travailler comme professeurs, animateurs, évangélistes ou pasteurs, dans les écoles, les églises ou d'autres organisations du même genre. Toutes les personnes qui se sentent appelées à travailler dans l'animation spirituelle et l'engagement communautaire, trouveront dans ce programme leur formation requise. **Le théologien**, la théologienne, est donc cette personne qui désire travailler dans la formation, l'animation, la gestion, l'encadrement spirituel, au sein des Églises, des institutions scolaires, des organismes sociaux comme les hôpitaux et les prisons, les groupes communautaires, entre autres.

En tant que **réflexion, spéculation, recherche et action transformatrice** de la société, la *philosophie* est inséparable de la *théologie* considérée comme l'étude de la **Révélation**, c'est-à-dire comme l'étude de toutes les questions religieuses fondées sur l'Écriture sainte et la Parole de Dieu.

Ce programme comporte une mineure (trente crédits ou un an) en philosophie et une majeure (soixante crédits ou deux ans) en théologie. L'étudiant(e) qui désire approfondir ses études jusqu'à la *licence*, devra compléter un maximum de cent-vingt crédits au total et soutenir en final un *essai critique* d'une cinquantaine de pages.

Les dix cours fondamentaux de philosophie peuvent être pris séparément, ce qui donnera droit à un certificat spécialisé en philosophie; ils peuvent aussi être suivis parmi les cours de théologie en vue du baccalauréat ou de la licence finale.

Tout(e) étudiant(e) titulaire du diplôme final d'études secondaires 2^e partie délivré par le Ministère de l'Éducation nationale et qui a réussi l'année propédeutique avec 65%, est automatiquement admissible à ce programme. Toute personne qui a déjà

réussi une première année d'université ailleurs est aussi admissible à tous les programmes décrits ici.

Répartition et description des cours de ce programme

La Mineure en **philosophie** comporte dix parmi les cours suivants, entre autres. Les cours suivis du signe (*) sont obligatoires. Il y a toujours moyen d'ajouter ou de proposer de nouveaux cours au besoin. Ce programme est centré autour de trois grands axes qui sont l'épistémologie, le langage et la dialectique : théorie/pratique.

1. Théodicée ou Théologie naturelle

L'importance de ce cours lui vient du fait qu'il établit la liaison inséparable entre la philosophie et la théologie. La théodicée ou théologie naturelle est avant tout une discipline philosophique qui étudie Dieu comme la Cause Première de l'être universel et de toute chose.

Elle est la science par laquelle Dieu, en tant que Cause de l'être, est connu à la lumière naturelle de la raison. Toute spéculation rationnelle ou réflexive sur Dieu, son existence, ses attributs, constitue un chapitre de théodicée qui est une recherche de la Cause Première de l'être.

La théodicée ou théologie naturelle se distingue de la théologie surnaturelle; contrairement à la théodicée qui est la connaissance de Dieu par la lumière naturelle de la **raison**, la théologie surnaturelle est la connaissance de Dieu par la lumière de la **révélation**.

Ce cours vise une étude critique des preuves et témoignages de l'existence de Dieu : - Les preuves cosmologiques, les preuves morales, les preuves ontologiques, les preuves par l'ordre du monde, les preuves rationnelles; ce cours étudie aussi les courants philosophiques sur la nature de Dieu et les attributs divins; il étudie aussi les théories philosophiques sur les relations entre Dieu et le monde, Dieu et les humains, puis entre Dieu et le mal.

2. Histoire du concept de philosophie

La philosophie est avant tout une activité discursive, (un discours réflexif), diversifiée et controversée le long de l'histoire de l'humanité. Il s'agit ici de tracer le profil historique controversé de cette activité. Les diverses conceptions de la philosophie, le développement historique du concept même de philosophie. Les approches orientales, africaines, occidentales, latino-américaines, haïtiennes, de la philosophie. Dégager ici les objets, les méthodes de la philosophie, sa fonction, ses branches, ses enjeux, entre autres.

3. Philosophie du langage (*)

Ce cours vise à introduire les étudiants aux principaux concepts et problèmes de la philosophie du langage humain. Il les initie aux principales théories rattachées à la philosophie du langage telles que : les théories sémantiques, les théories du signes linguistiques, les théories du discours, les théories de l'énonciation en rapport avec la linguistique de la parole, les théories de la communication verbale, les problèmes philosophiques de signification et de compréhension interhumaine.

4. Épistémologie générale (*)

Ce cours a pour objectif de conduire les étudiants à la maîtrise des principaux concepts épistémologies ainsi que des courants fondamentaux de pensée qui traversent l'épistémologie en général; il vise à faire comprendre que la connaissance humaine fait problème et qu'il est nécessaire de pouvoir en faire une critique appropriée

; Nécessaire donc d'en maîtriser les méthodes d'approche et d'analyse, de pouvoir différencier un discours scientifique et d'un discours non scientifique; de bien saisir la valeur de vérité de la science; de faire une analyse critique des courants de pensée épistémologiques comme : le rationalisme, l'empirisme, le positivisme, la dialectique, entre autres. Il y a lieu ici de faire une analyse critique de la valeur de vérité des théories, des discours et des actions pratiques.

5. Théorie et pratique (*)

«*Il ne suffit pas seulement d'interpréter le monde, il s'agit surtout de le transformer*». Aujourd'hui la philosophie cesse d'être une simple *spéculation* ou réflexion théorique. Elle est aussi une *praxis*, c'est-à-dire une lutte dialectique entre l'homme et la nature qui se transforment mutuellement l'un l'autre. Ce cours introduit les étudiants aux principaux concepts de cette problématique philosophique; concepts retrouvés dans les théories du matérialisme historique et dialectique, ainsi que dans d'autres théories critiques. Les rapports entre théorie et pratique s'articulent autour des enjeux qui concernent l'histoire, l'idéologie, le discours politique, l'État, le rapport individu/société, entre autres.

6. Initiation au travail philosophique

7. Histoire de la philosophie

8. Éthique et politique

9. Théories de l'idéologie

10. Introduction à la métaphysique

11. Introduction aux concepts de l'ontologie contemporaine

12. Introduction à la dialectique hégélienne et marxiste

13. Théories de l'interprétation

14. Philosophie de la religion

15. Culture haïtienne

16. Spiritualité biblique

17. Psychologie générale

18. Sociologie générale

19. Anthropologie générale

20. **Philosophie de la science**
21. **Philosophie de l'homme**
22. **Philosophie de la nature**

La Majeure en **théologie** comporte vingt parmi les cours suivants. Ce programme est toujours sujet à révision au besoin; et la description des cours se fera progressivement par une équipe de professeurs spécialisés en théologie. Les cours suivis du signe (*) sont obligatoires :

1. **Théologie fondamentale**
2. **Théologie de la révélation**
3. **Christologie**
4. **Dieu : questions et approches**
5. **Les grandes religions du monde**
6. **Histoire du Christianisme**
7. **Jésus et la tradition juive**
8. **Jésus : de l'histoire à la théologie**
9. **Israël biblique et son histoire**
10. **Méthodes et outils en théologie**
11. **Introduction à l'Ancien Testament**
12. **Introduction au Nouveau Testament**
13. **Herméneutique biblique et théologique**
14. **Sources philosophiques der la théologie**
15. **Géographie et archéologie biblique**

16. **Le prophétisme biblique**
17. **L'être humain comme thème théologique**
18. **Animation pastorale**
19. **Panorama de la foi chrétienne**
20. **Théologie pratique**
21. **Praxéologie : questions complexes et questions spéciales en théologie pratique**
22. **Histoire du christianisme**
23. **Le pluralisme religieux**
24. **Initiation à l'astronomie**
25. **Religion, culture et société**
26. **Introduction aux concepts sociologiques**
27. **Introductions aux concepts psychologiques**
28. **Initiation aux concepts anthropologiques**
29. **L'inspiration biblique**
30. **Éthique théologique**
31. **Paul et son œuvre**
32. **La Mort, l'au-delà et le Salut en Jésus le Christ**

Répartition et description des cours en Agronomie

Voici le programme de la première année en Agronomie, conformément à celui de la Faculté d'agronomie de Damien. C'est ici le programme obligatoire qui peut toujours

être complété par des cours optionnels tels que la sociologie, l'ethnologie haïtienne, la psychologie paysanne, les techniques agricoles du paysan haïtien, entre autres.

PREMIÈRE ANNÉE

Biologie générale (75 heures)

La biologie et la vie. Caractéristiques du monde vivant. Origine de la vie. Evolution chimique et biologique. La cellule : structure et fonctions. Métabolisme et développement des organismes. Bioénergétique. Physiologie du noyau, reproduction et développement. Principes de génétique et sélection. Relation de l'organisme avec le milieu. Principe d'écologie. Biologie humaine et biotechnologie. Nouvelles technologies en biologie.

Botanique I (75 heures)

Les tissus méristématiques et les tissus différenciés – La morphologie et l'anatomie de la racine, la tige et la feuille – La fleur et l'inflorescence – La pollinisation, fécondation, le développement de l'ovule en graine, le développement de l'ovaire en fruit – Les différents types de fruits – La germination de la graine – Distinction entre les angiospermes et les gymnospermes – Classification des cryptogames et étude sommaire de chaque groupe – Travaux de laboratoire – Travaux dirigés.

Chimie générale & minérale (90 heures)

Structure de la matière. Structure de l'atome. Classification périodique des éléments. La liaison chimique. Les complexes. Introduction à la réaction chimique. Nombre d'oxydation. Equivalent. Détermination des coefficients stœchiométriques. Notion de thermodynamique.

Premier principe : Chaleur de réaction. Enthalpie et loi de l'énergie minimum. Loi de Hess. Deuxième principe : Notion d'entropie, d'enthalpie libre. Prévision des

réactions. Equilibres chimiques. Loi d'action de masse calcul de K. Déplacement des équilibres. Cinétique. Catalyse. Ordre d'une réaction.

Les électrolytes. Acides et bases. Notion de pH. Constante d'acidité. Réactions entre acides et bases indicateurs colorés. Solutions tampons. Oxydo-réduction. Lois de Faraday. Relation de Nernst. Potentiel d'électrode. Générateurs électrochimiques. Electrolyse.

Chimie organique (90 heures)

Caractéristiques des composés organiques. Classification. Hybridation du carbone. Notion de conformation Isomérisation. Stéréoisomérisation. Polarisabilité des liaisons. Effet inductif. Réactifs électrophiles et nucléophiles. Résonance. Mésonomérisation.

Etude des principales familles de composés organiques :

Les hydrocarbures alcanes, cycloalcanes, alcènes, alcynes, hydrocarbures aromatiques. Les alcools, les phénols. Les aldéhydes et les cétones. Les acides carboxyliques et leurs dérivés. Les amines, les nitriles. Les composés à fonctions multiples et mixtes.

TP : Extraction, synthèse, purification de composés organiques. Calcul de rendement. Séparation par Distillation. Chromatographie. Polarimétrie.

Français I & II (90 heures)

Objectif du cours : Maîtrise de la langue.

Révision, consolidation des bases acquises dans le cycle secondaire au niveau de grammaire, vocabulaire, connecteurs logiques etc..pour que la langue devienne un outil de communication orale et écrite permettant à l'étudiant de poursuivre aisément ses études.

Structuration de la pensée. Développement des capacités logiques. Structuration de la pensée à travers l'expression. Développement des capacités logiques à travers le support des capacités argumentatives au moyen de l'expression orale et écrite. Formation à l'oral. Apprendre à questionner et à répondre succinctement à des questions. Contrôler et améliorer sa diction.

Géologie générale (45 heures)

L'origine de la planète terre et sa destinée. Caractéristiques des différentes périodes géologiques. Apparition de la vie, évolution des êtres qui ont précédé l'avènement de l'homme. Echelle stratigraphique. Le calendrier géologique. Structure du globe terrestre. Structure cristalline de la matière. Les systèmes cristallins. Propriétés des minéraux. Méthodes de reconnaissance. Classification.

Pétrographie. Le cycle pétro génétique. Les grandes catégories de roches : cristallines, métamorphiques, sédimentaires. Les différents paysages géologiques. Les déformations du globe terrestre. Plis. Failles. Causes des grands mouvements tectoniques. Phénomènes actuels : érosion, sédimentation. Le vent. La mer. Les ressources géologiques. Géologie d'Haïti.

Introduction à l'Agriculture I & II (60 heures)

Présentation globale du secteur agricole. Concepts de systèmes. Milieu naturel et organisation de l'espace : les éléments de l'espace rural haïtien. Evolution de l'Espace. Les êtres vivants : la plante, les animaux. Socio-économique de l'entreprise agricole haïtienne.

Mise en œuvre des techniques courantes en Agriculture : les outils, les techniques agricoles, les techniques d'élevage. Les techniques de conservation et de transformation des produits agricoles. L'agriculteur et ses moyens de production. Organisation. Des statistiques agricoles haïtiennes. Les institutions œuvrant dans l'agriculture haïtienne : Secteur public, Secteur privé, Aide internationale.

Mathématiques I & II (300 heures)

Notion d'ensemble. Loi de composition interne. Espaces vectoriels et sous espaces vectoriels. Bases et dimension. Applications linéaires. Matrices. Opérations sur les matrices. Déterminant. Réduction des endomorphismes. Diagonalisation des matrices. Formes bilinéaires symétriques. Produit scalaire, produit vectoriel, produit mixte.

Les nombres réels. Les nombres complexes. Fonctions d'une variable réelle à valeurs réelles. Limites. Fonctions réciproques. Dérivées différentielles et primitives.

Application des dérivées à l'étude des fonctions. Primitives, aires et intégrales. Etudes de fonctions fondamentales: logarithmiques exponentielles, hyperboliques. Les fonctions au voisinage d'un point ou à l'infini. Formules de Taylor et de Mac Laurin. Intégrales. Calcul intégral.

Physique I (90 heures)

Mesure d'une grandeur. Système d'unités international (SI). Homogénéité des formules. Mesure et incertitude. Dispersion d'une série de mesures. Approche statistique. Lois, expériences, vérification.

Optique. Optique géométrique. Optique ondulatoire. Ondes. Lois de l'optique. Systèmes optiques et approximation de Gauss. Spectres. Spectroscopie.

Physique II (90 heures)

Mécanique : Cinématique. Mouvement sur une droite, dans un plan, dans l'espace.

Dynamique : Loi de Newton. Mouvements simples sur plan incliné. Poulies. Mouvement de rotation. Quantité de mouvement.

Energie cinétique. Energie potentielle

Fluides. Pression. Hydrostatique

Chaleur. Capacité thermique. Changement de phase

Electrostatique. Charge électrique. Champ électrique. Loi de Coulomb. Dipôle.

TP : Poids et mesures. Mécanique de solides, des fluides. Cinématique. Chaleur.

Travaux pratiques agricoles et Travaux pratiques apiculture (45 heures) I & II

Acquisition de savoir-faire lié à la conduite de parcelles de légumes (ou de cultures de saison fraîche) – Connaissance du matériel du jardinage – Etablissement de pépinières de légumes.

Entretien de plantules – Mesure de croissance – Morphologie de plantules en pépinière – Préparation de terrain – Trace de la parcelle – Transplantation – Traitement phytosanitaire – Fumure – Observation : croissance et développement – Inflorescence – Récolte – Evaluation de rendement.

Généralités sur l'élevage canicule. Visites de ferme. Contention et identification des races. Construction de clapiers. Pratique d'accouplement. Diagnostic de gestation par palpation abdominale. Préparation de la mise-bas. Sexage et marquage des jeunes. Abattage et découpe. Prophylaxie.

Zoologie générale (45 heures)

Généralités. Moyens d'étude et de conservation des animaux. Classification générale du règne animal. Les protozoaires : étude générale (structure Biologie et intérêt). Etude spécifique des Rhizopodes, flagellés, ciliophores, sporozoaires, Microsporidies, Myxozoaires.

Les Métazoaires : généralités et esquisse embryologique. Etude sommaire des Spongiaires, Cnidaires, Annélides, Arthropodes, Echinodermes. Etude spécifique des : Helminthes, Mollusques, Crustacés, Poissons, Poissons, Mammifères. Etude succincte des reptiles et amphibiens tropicaux.

TP/TD : Observations microscopiques et à la loupe binoculaire.

Préparation de liquides conservateurs

Collection d'espèces

Taxidermie

Dissection d'un mammifère: Lapin ou Cobaye

- Oiseau : Pigeon

- Poisson : Carpe ou Tilapia

Dessin (45 heures)

N.B. La description du cours de Dessin est laissée à la discrétion du professeur spécialiste en la matière.

N.B

De nouveaux programmes seront répartis et décrits au fur et à mesure que progresse le processus d'avancement de l'Université de la Communauté Chrétienne de Caïman (UCCC).

Signature du fondateur de l'UCCC